

FRANCE.
Un mois... 5 fr.
Trois mois... 12
Six mois... 24
Un an... 48

ETRANGER.
Un mois... 7 fr.
Trois mois... 16
Six mois... 32
Un an... 64

LA PRESSE

Les annonces agréées sont reçues à raison de 1 fr. 50 c. la petite ligne, et 3 fr. la ligne de réclame.
Les lettres et paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Toutes les communications et réclamations relatives à la rédaction politique doivent être adressées à M. EMILE DE GIRARDIN.

Bureaux : rue Saint-Georges, 16, à Paris.
Les abonnements datent des 1er et 15 de chaque mois.

Toutes les communications relatives à la rédaction du feuilleton et à l'administration du journal doivent être adressées à M. DUJARIER.

Paris, 29 décembre.

Les nominations des quatre vice-présidents de la chambre des députés n'ont pas été aujourd'hui moins décisives qu'hier en faveur du ministère.

MM. Vivien et de Sade, candidats de l'opposition, n'ont obtenu, le premier que 113 voix, le second que 84 voix !

Le nombre des membres présents était de 288.
M. Dufaure a réuni 246 voix.
M. le général Jacqueminot 176
M. Calmon 172
M. Bignon 151

MM. Dufaure, le général Jacqueminot, Calmon et Bignon ont donc été proclamés vice-présidents.

La chambre a ensuite procédé au choix de ses secrétaires. MM. Galos et Boissy-d'Anglas ont été seuls élus au premier tour de scrutin. La suite du scrutin, pour le choix des deux autres secrétaires, est renvoyée à demain.

La session qui vient de s'ouvrir sera probablement la dernière de la législature actuelle. Cette session sera pour la chambre élective une épreuve nouvelle et décisive sur laquelle le pays sera appelé à la juger. Cette situation, dans laquelle la chambre va se trouver placée, ne peut manquer de réagir sur ses travaux et de donner plus de grandeur à ses actes. Il en doit être des législatures comme des hommes dont les pensées se recueillent et s'éclairent au moment suprême, dégagées des petites préoccupations qui les avaient agitées jusqu'alors.

Ce que l'on peut reprocher aux sessions précédentes, c'est d'avoir donné trop de place aux discussions politiques au détriment des questions d'affaires, à l'intrigue au préjudice des grands intérêts moraux et matériels du pays. La session actuelle n'aura pas, nous l'espérons, ce caractère. L'affaiblissement des partis, l'indifférence du pays pour les vaines querelles de parti la lassitude universelle, lui permettront de s'occuper des grandes questions d'affaires qui lui seront posées et de les résoudre. Il ne faut pas se le dissimuler cependant, la session conservera encore un reflet de cette couleur politique dont se sont empreintes les sessions qui l'ont précédée. De nombreuses questions ont été posées et doivent être résolues. Il le faut afin que le terrain s'offre déblayé à la législature nouvelle, afin que cette législature puisse, libre de préoccupations politiques, libre de toutes ces entraves, de toutes ces intrigues qui ont paralysé les intentions et les efforts de la chambre actuelle, s'occuper exclusivement des affaires du pays, des questions d'organisation qui n'ont pas été abordées, des grands intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie qui ont cédé jusqu'ici la place aux luttes stériles des partis que, pour l'honneur du gouvernement représentatif, il est temps de laisser à sans retour.

La session doit donc résoudre toutes les questions que les sessions précédentes lui ont léguées; elle doit être une session de liquidation. Liquider le passé est, en effet, le seul moyen de préparer un champ fécond à la nouvelle législature. Que la chambre s'occupe donc encore une fois de toutes ces questions si longuement et si vivement débattues depuis tant d'années, afin qu'il n'en soit plus question à l'avenir.

Depuis les luttes de la coalition, ces questions se sont, d'ailleurs, singulièrement simplifiées. Les questions de politique extérieure se sont éteintes. Un vain écho des récriminations passées est tout ce que l'on doit attendre à cet égard, et suffira aux partis eux-mêmes, qui ne peuvent rien sur les faits accomplis. La politique intérieure est plus grave et plus pressante. L'opposition présente son programme; certaines parties de ce programme rencontrent, dit-on, des sympathies dans une fraction du parti ministériel; il

faudra certainement compter, ou du moins discuter avec elle. On demande ici une réforme parlementaire, la une réforme électorale, ailleurs une modification, ou du moins une interprétation des lois qui fixent la compétence de la cour des pairs en ce qui concerne la presse. Il y a, dit-on, à cet égard, des engagements pris jusque dans certaines nuances de la majorité. Ces questions, qui revenaient chaque année, à chaque occasion, entraver la discussion des intérêts matériels, vont se reproduire cette année. Il faut en prendre son parti, et contribuer, chacun pour sa part, à les résoudre, afin qu'elles disparaissent, pour un temps du moins, de nos débats.

Il ne faut pas se le dissimuler d'ailleurs, il y a plusieurs de ces questions dont la solution ne peut être plus opportunément demandée qu'à la fin d'une législature. La réforme parlementaire, la réforme électorale, en quelque temps qu'elles soient faites, rendraient presque nécessaire une dissolution de la chambre dont les membres n'auraient pas été élus conformément à la loi nouvelle. C'est à la fin des législatures que de pareilles questions doivent se poser et se résoudre, si l'on ne veut qu'elles pèsent de tout leur poids sur les actes de la chambre nouvelle et ne rendent vains ses efforts. Si de nouvelles incompatibilités doivent être établies entre la députation et les fonctions publiques, si les listes électorales doivent être étendues, si la circonscription des collèges doit être modifiée, c'est par une chambre qui s'en va et non par celle qui arrive. On l'a toujours entendu ainsi dans tous les partis, et d'ailleurs la raison et l'intérêt public l'exigent. Quant à l'interprétation des lois sur l'attentat tant demandée et tant promise, les circonstances récentes la rendent urgente ou jamais. Nous en dirons autant des questions d'intérêts matériels laissées pendantes par les dernières sessions. Il ne faut pas que la chambre se retire en disant, comme le 12 mai: « Il y a quelque chose à faire, » et en n'ayant rien fait. Questions d'affaires, questions politiques, elle doit vider son portefeuille avant de se présenter devant le pays.

Nous examinerons chacune de ces questions quand elles se présenteront devant les chambres. Nous ne disons pas, pour le moment, dans quel sens il nous semble qu'elles doivent être résolues; nous disons seulement qu'il faut qu'elles soient résolues dans la session qui commence; nous le disons dans l'intérêt du gouvernement comme des partis; nous le disons surtout dans l'intérêt du pays qui ne doit pas être condamné à recommencer éternellement cette course vaine à travers les intrigues et les discussions politiques. Il ne faut pas que les élections prochaines se fassent sous le coup de l'irritation que les passions politiques ne manqueraient pas d'y mêler, si toutes ces questions n'étaient pas d'avance et définitivement vidées. Il ne faut pas que l'an prochain la France demande à ses représentants ce qu'ils ont fait du mandat qu'elle leur a confié et n'en reçoive d'autre réponse que celle-ci: nous avons consumé nos sessions en discussions stériles; nous avons tout agité, tout entrepris et rien conclu, ni terminé; les questions de personnes, les intrigues de parti, les déclamations politiques ont absorbé toutes nos préoccupations. Il faut que les anciens députés puissent dire avec raison à la France que s'ils n'ont pas fait toutes ses affaires, ils ont clos du moins la carrière des déclamations et des intrigues, et déblayé le terrain sur lequel la chambre nouvelle pourra asséoir ses travaux et s'occuper enfin des grands intérêts du pays.

Telle est, à nos yeux, la pensée qui doit préoccuper tous les membres de la chambre au moment où la session va commencer ses travaux. Que l'on discute, que l'on résolve donc sérieusement, définitivement toutes les questions posées! Que la chambre liquide tout ce passé de luttes stériles qui ont arrêté la marche de la prospérité du pays! Que les vœux de l'opposition modérée soient admis, s'il est prouvé qu'ils soient justes et utiles! S'il en est autrement, qu'ils soient repoussés par des raisons tellement convaincantes,

par des majorités si fortes et si décidées qu'elles portent la conviction dans tous les esprits; mais l'indécision n'est plus permise, l'ajournement n'est plus possible. L'heure solennelle approche. Il faut qu'avant les élections prochaines les questions politiques soient vidées afin que l'agitation politique ne préside pas aux choix des électeurs, afin qu'au sein de la législature nouvelle, les questions d'affaire et d'organisation prennent la place des questions de parti et de personnes. C'est le seul moyen de faire sortir de ces élections des majorités fortes et durables, sérieusement et utilement préoccupées des intérêts moraux et matériels du pays. L'avenir de nos institutions, l'avenir du pays peut-être tiennent plus qu'on ne peut le croire à l'attitude que prendra la France dans les élections prochaines; et ces élections tiennent elles-mêmes à l'attitude que va prendre la chambre dans les débats qui vont s'ouvrir.

La proposition déposée par M. Ducos, sur le bureau de la chambre des députés, est ainsi conçue:

- « Sont électeurs les citoyens inscrits sur la liste départementale du jury;
« Sont également électeurs tous les citoyens qui n'ont pas été inscrits sur cette liste à cause de l'incompatibilité résultant de l'art. 383 du code d'instruction criminelle. »

Il existe dans la presse une lacune fâcheuse que nous avons souvent signalée, c'est le manque de bons journaux et de bons livres à l'usage des classes avides d'instruction, qu'il est si facile d'égarer, et que rien ne prémunit contre l'erreur et le danger de doctrines qui, même dans l'esprit des classes peu éclairées, ne résisteraient pas à la discussion la plus élémentaire, au plus simple examen, si cet examen, si cette discussion avaient lieu. Mais il n'en est malheureusement pas ainsi. La contradiction du mensonge, la rectification de l'erreur n'arrivent pas jusqu'aux ouvriers pervertis; ils n'entendent que ce qui doit les tromper, agrir encore leurs souffrances et exciter en eux l'envie et le mécontentement. C'est parce que les avertissements, les bons conseils, les bons journaux, les bons livres manquent au peuple que nous avons engagé les journaux indépendants à donner la plus grande publicité possible aux réflexions du journal l'Atelier, qui commande sa confiance par son titre et son esprit démocratiques. Le National, c'est une justice que nous nous sommes empressés de lui rendre, a devancé notre appel. Le Commerce et le Temps y répondent ce matin avec une cordialité dont nous les remercions. Assurément les sentiments du Siècle ne sont pas douteux en ce qui concerne les sociétés secrètes; mais s'il est un journal à qui la nature et l'étendue de sa publicité imposent plus qu'à aucun autre le devoir d'exprimer souvent, et sous toutes les formes, l'horreur et le mépris que doivent causer à tout ce qui porte un cœur honnête ces hideuses sociétés où l'attentat se complète le verre en main, c'est le Siècle; aussi regrettons-nous qu'il ait vu dans un loyal appel une sommation et une leçon que nous n'avons eu nullement l'intention de lui adresser. La Gazette de France, la France et la Quotidienne gardent un silence que nous ne voulons pas interpréter. Maintenant qu'on sait parfaitement à quoi s'en tenir sur les sociétés secrètes, leur organisation, leurs moyens d'embauchage et d'intimidation, il dépend de la presse de leur porter le dernier coup. Pour manquer à ce devoir il faudrait être indifférent à l'honneur du nom français!

On lisait ce matin dans le Siècle:
« M. Odilon Barrot a pris hier, vis-à-vis de ses amis, l'engagement formel de présenter ou de soutenir, après les premiers débats, une proposition ayant pour but de faire restituer à la presse les garanties doublement méconnues par certaines dispositions des lois de septembre et par l'application inattendue qui vient d'être faite de la loi du 17 mai 1819. »

FEUILLETON DE LA PRESSE.

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES (1).

DEUXIÈME PARTIE. XXXII.

Bénédiction de l'Estorade à Louise de Macumer.

Voici bientôt trois mois que je suis accouchée, et je n'ai pas trouvé, ma chère amie, un seul petit moment pour t'écrire. Quand tu seras mère, tu m'excuseras plus pleinement que tu ne l'as fait, car tu m'as un peu tenue en rendant tes lettres rares. Ecris-moi, ma chère mignonne! Dis-moi tous tes plaisirs, peins-moi ton bonheur à grandes teintes, verses-y l'outrance sans craindre de m'affliger, car je suis heureuse et plus heureuse que tu ne l'imagineras jamais.

Je suis allée à la paroisse entendre une messe de relevailles, en grande pompe, comme cela se fait dans nos vieilles familles de Provence. Les deux grands-pères, le père de Louis, le mien me donnaient le bras. Ah! jamais je ne me suis agenouillée devant Dieu dans un pareil accès de reconnaissance. J'ai tant de choses à te dire, tant de sentiments à te peindre, que je ne sais par où commencer; mais, du sein de cette confusion, s'éleva un souvenir radieux, celui de ma prière à l'église!

Quand à cette place où, jeune fille, j'ai douté de la vie et de mon avenir, je me suis retrouvée métamorphosée en mère joyeuse, j'ai cru voir la Vierge de l'autel inclinant la tête et me montrant l'Enfant divin qui a semblé me sourire! Avec quelle sainte effusion d'amour céleste j'ai présenté notre petit Armand à la bénédiction du curé qui l'a onduyé en attendant le baptême. Mais tu nous verras ensemble, Armand et moi!

Mon enfant, — voilà que je t'appelle mon enfant! mais c'est en effet le plus doux mot qu'il y ait dans le cœur, dans l'intelligence et sur les lèvres quand on est mère. Or donc, ma chère enfant, je me suis traînée pendant les deux derniers mois, assez languissamment dans nos jardins, fatiguée, accablée par la gêne de ce fardeau que je ne savais pas être si cher et si doux malgré les ennuis de ces deux mois. J'avais de telles appréhensions, des prévisions si mortellement sinistres, que la curiosité n'était pas la plus forte: je me raisonnais,

je me disais que rien de ce que veut la nature n'est à redouter, je me promettais à moi-même d'être mère. Hélas, je ne me sentais rien au cœur, tout en pensant à cet enfant qui me donnait d'assez jolis coups de pieds, et ma chère, on peut aimer à les recevoir quand on a déjà été mère; mais, pour la première fois, ces débats d'une vie inconnue apportent plus d'étonnement que de plaisir. Laissons mes tristesses passées et qui ne reviendront plus, je le crois.

Quand la crise est venue, j'ai rassemblé en moi les éléments d'une telle résistance. Je me suis attendue à de telles douleurs que j'ai supporté merveilleusement, dit-on, cette horrible torture. Il y a eu, ma chère, une heure environ pendant laquelle je me suis abandonnée à un anéantissement dont les effets ont été ceux d'un rêve. Je me suis sentie être deux. Dans cet état bizarre, la souffrance a fleuri comme une couronne au-dessus de ma tête. Il m'assemblé qu'une immense rose sortie de mon crâne grandissait et m'enveloppait. La couleur rose de cette fleur sanglante était dans l'air. Je voyais tout rouge. Ainsi parvenue au point où la séparation semble vouloir se faire entre le corps et l'âme, une douleur qui m'a fait croire à une mort immédiate a éclaté. J'ai poussé des cris horribles. Cet affreux concert de clameurs a été soudain couvert en moi par le chant délicieux des vagissements argentins de ce petit être. Non, rien ne peut te peindre ce moment: il me semblait que le monde entier criait avec moi, que tout était douleur et clameur, et tout a été comme éteint par ce faible cri de l'enfant.

Trois ou quatre figures joyeuses, les yeux en larmes, m'ont alors montré l'enfant. Ma chère, j'ai crié d'effroi.

— Quel petit singe! ai-je dit. Etes-vous sûrs que ce soit un enfant? ai-je demandé.

Je me suis endormie assez désolée de ne pas me sentir plus mère que cela.

— Ne vous tourmentez pas, ma chère, m'a dit ma mère, qui s'est constituée ma garde, vous avez le plus bel enfant du monde.

Je me suis donc endormie avec la ferme intention de me laisser aller à la nature. Ah! mon ange, le réveil de toutes ces douleurs, de ces sensations confuses, de ces premières journées où tout est obscur, pénible et indécis, a été divin. Ces ténèbres ont été animées par ce cri, ce cri d'argent et d'or, par une sensation qui ressemblait à cette délicieuse clameur. Mon cœur, mon âme, mon être, un moi inconnu a été réveillé dans sa coque souffrante et grise jusque-là, comme une fleur s'élançant de sa graine au brillant appel du soleil. Le petit monstre a pris mon sein et a tété! Voilà le fat lux! J'ai soudain été mère! Oh! voilà le bonheur, la joie, une joie ineffable, quoiqu'elle n'aille pas sans quelques douleurs. Oh! Louise, il n'y a pas de caresses d'époux qui puissent valoir celles de ces petites mains roses qui se promènent si doucement, et cherchent à s'accrocher à la vie. Quels rêves on fait en voyant son enfant suspendu par les lèvres à son trésor? Cette adorable sensation de son premier cri qui

fut pour moi ce que le premier rayon du soleil a été pour la terre, je l'ai retrouvée en recevant son premier regard, je viens de la retrouver en savourant dans son premier sourire sa première pensée. Il a ri, ma chère. Ce rire, ce regard, cette morsure et ce cri, ces quatre jouissances sont infinies: elles vont jusqu'au fond du cœur, elles y remuent des cordes qu'elles seules peuvent remuer! Les mondes doivent se rattacher à Dieu comme un enfant se rattache à toutes les fibres de sa mère! Dieu, c'est un grand cœur de mère. Être nourrice, ah! ma chère! c'est un bonheur de tous les momens. Louise! c'est une transformation qu'on suit d'heure en heure et d'un œil hébété. Les cris vous ne les entendez point par les oreilles, mais par le cœur; les sourires des yeux et des lèvres ou les agitations des pieds vous les comprenez comme si Dieu vous écrivait des caractères en lettres de feu dans l'espace! Il n'y a plus rien dans le monde qui vous intéresse: le père?... on le battrait s'il s'avisait d'éveiller l'enfant. On est à soi seul le monde pour cet enfant, comme l'enfant est le monde pour vous!

Mon jeune singe est, en trois mois, devenu la plus jolie créature que jamais une mère ait baignée de ses larmes joyeuses, lavée, brossée, peignée, pomponnée; car Dieu sait avec quelle infatigable ardeur on pomponne, on habille, on brosse, on lave, on change, on baise ces petites fleurs! Donc, mon singe n'est plus un singe; mais un baby, comme dit ma bonne Anglaise, un baby blanc et rose, et comme il se sent aimé, il ne crie pas trop; mais à la vérité, je ne le quite guère, et m'efforce de le pénétrer de mon âme.

Chère, j'ai maintenant dans le cœur pour Louis un sentiment qui n'est pas l'amour, mais qui doit, chez une femme aimante, compléter l'amour. Je ne sais si cette tendresse, si cette reconnaissance dégagée de tout intérêt ne va pas au-delà de l'amour. Par tout ce que tu m'en as dit, chère mignonne, l'amour a quelque chose d'affreusement terrestre, tandis qu'il y a je ne sais quoi de religieux et de divin dans l'affection que porte une mère heureuse à celui de qui procèdent ces longues, ces éternelles joies. La joie d'une mère est une lumière qui jaillit jusque sur l'avenir et le lui éclaire.

Le vieux l'Estorade et son fils ont redoublé d'ailleurs de bonté pour moi, je suis comme une nouvelle personne pour eux; leurs paroles, leurs regards me vont à l'âme, car ils me fixent à nouveau chaque fois qu'ils me voient et me parlent. Le vieux grand-père devient enfant, je le crois! Il me regarde avec admiration: la première fois que je suis descendue à déjeuner et qu'il m'a vue mangeant et donnant à têter à son petit-fils, il a pleuré. Cette larme dans ces deux yeux secs où il ne brille guère que des pensées d'argent, m'a fait un bien inexprimable, il m'a semblé que le bonhomme comprenait mes joies.

Quant à Louis, il aurait dit aux arbres et aux cailloux du grand chemin qu'il avait un fils! Il passe des heures entières à regarder ton fillet endormi: — « Il me sait pas, dit-il, quand il s'y habituera. » Mon pauvre Louis a changé soudainement en mieux, il étudie encore plus que par le passé. Cet enfant a doublé l'ambition du père.

Voir la Presse du 28 décembre.

### On lit ce soir dans le *Moniteur parisien* :

Le *Sicde* ne dit pas tout ce qu'il sait. Il aurait pu ajouter qu'une commission de députés pris dans les fractions les plus divergentes de l'opposition, a été chargée d'examiner les réformes à introduire, soit dans les lois de septembre, soit dans la loi de 1819. Cette commission se compose de M. Berryer, pour l'extrême droite; de MM. Mauguin et Dupont (de l'Éure), pour l'extrême gauche; de M. Odilon Barrot, pour la gauche, dite dynastique; et de M. Billaut, pour la fraction du centre gauche, qui a soutenu le 1<sup>er</sup> mars.

Nous avons souvent insisté sur la nécessité de se préoccuper du sort des sous-officiers à la sortie de l'armée et de leur réserver dans l'administration des finances la préférence, à égalité de mérite, pour toutes les places qu'ils seraient en état de remplir; cette nécessité vient d'être comprise par M. le maréchal ministre de la guerre et exposée dans un rapport qui atteste sa sollicitude pour l'armée et que nous ne saurions trop louer. La disposition par laquelle la préférence est donnée au sous-officier qui a contracté et terminé au moins un rengagement nous paraît surtout de nature à exercer l'influence la plus utile.

Voici ce rapport :

Du 27 décembre 1841.

« SIRE,

« Pénétré de la sollicitude de votre majesté pour l'armée, et particulièrement pour la classe des sous-officiers, j'ai dû rechercher les moyens de réaliser le vœu qu'elle m'a si souvent exprimé d'assurer l'avenir de ces militaires. Quoique la part qu'ils obtiennent dans les emplois de sous-lieutenant qui viennent à vaquer excède habituellement celle qui leur est accordée par la loi, il n'en est pas moins à regretter que l'on ne puisse récompenser tous ceux qui s'en sont rendus dignes.

« Dans cette situation, j'ai cru devoir me mettre en rapport avec M. le ministre des finances, pour obtenir que les administrations qu'il dirige, et dont les cadres offrent annuellement un grand nombre d'emplois disponibles, admettent à ces emplois ceux des sous-officiers en activité, qui, au jugement des inspecteurs généraux d'armes, auraient mérité d'être portés pour cette candidature. M. le ministre des finances, animé, comme moi, du désir de faire obtenir à ces militaires le juste prix de leurs services, vient de m'informer qu'il était prêt à admettre dans le personnel des *gar-des forestiers royaux*, et dans celui des *proposés de douanes*, au fur et à mesure des vacances, un certain nombre de sous-officiers remplissant des conditions d'âge, de service, de conduite et de capacité, à l'égard desquelles nous nous sommes préalablement entendus.

« Parmi ces conditions, il en est une sur laquelle je dois appeler l'attention de votre majesté : c'est celle d'avoir, comme sous-officier, contracté et terminé au moins un rengagement. En effet, par l'accomplissement de la durée du service légal, le militaire satisfait à ses obligations comme citoyen et paie sa dette à la patrie; mais, en restant volontairement sous les drapeaux, il ajoute aux titres qu'il a dû se créer déjà pendant la durée de son service obligé, soit par sa bonne conduite, soit par l'instruction qu'il a acquise, soit par son zèle, et il se recommande alors davantage à la bienveillance du gouvernement du roi. Ainsi cette condition d'avoir terminé au moins un rengagement pour être l'objet d'une proposition d'emploi dans une administration civile, est juste à l'égard du sous-officier; et elle n'est pas moins utile à l'armée, qui, par la conserve dans ses rangs, jusqu'à l'expiration du rengagement, une classe de militaires dont l'influence et l'exemple sont d'un si bon effet sur l'organisation et la force morale des corps.

« Au moyen de ces dispositions, une fois parvenu au grade de sous-officier, le militaire n'a plus d'inquiétude sur son sort; une double carrière s'ouvre devant lui, et, soit que par l'avancement il prenne rang parmi les officiers, soit que, profitant de la candidature nouvelle qui lui est offerte, il entre dans l'administration civile, il a un état et un avenir assurés. D'un autre côté, les bons résultats que produisent les écoles régimentaires donnent la garantie que les corps ne manqueront pas de sujets pour remplir les emplois vacans de sous-officiers, et que les candidats qui passeront dans l'administration civile y porteront une instruction satisfaisante.

« En rendant compte à votre majesté de la mesure que j'ai concertée avec M. le ministre des finances, j'ai la confiance qu'elle verra avec plaisir se réaliser cette pensée bienveillante pour l'armée, que l'empire avait conçue, mais qui, malgré le décret rendu en 1811, n'avait pu jusqu'ici être mise à exécution. Je suis convaincu que les avantages de cette mesure seront vivement sentis dans toute l'armée, et qu'elle y verra un motif pour redoubler de dévouement envers le roi et le pays.

« Le président du conseil, ministre secrétaire d'état de la guerre,  
« Maréchal duc de DALMATIE. »

### LES CHEMINS DE FER D'ALLEMAGNE (1).

(VI Suite).

L'impulsion donnée par les villes de Magdebourg, de Leipzig et de Dresde se communiqua de proche en proche et gagna successivement toutes les grandes cités voisines. Des sociétés s'organi-

(1) Voir la *Presse* des 21, 28, 30 novembre, 6, 14 et 19 décembre.

Quant à moi, ma chère amie, je suis de moment en moment plus heureuse. Chaque heure apporte un nouveau lien entre une mère et son enfant. Ce que je sens en moi me prouve que ce sentiment est impérieux, naturel, de tous les instans; tandis que je soupçonne l'amour, par exemple, d'avoir ses intermittences. On n'aime pas de la même manière à tous les moments, et il ne se brode pas sur cette étoffe de la vie des fleurs toujours brillantes; enfin l'amour peut et doit cesser; mais la maternité n'a pas à craindre de déclin; elle s'accroît avec les besoins de l'enfant, elle se développe avec lui. N'est-ce pas à la fois une passion, un besoin, un sentiment, un devoir, une nécessité, le bonheur. Oui, chère, voilà la vie particulière de la femme. Notre soit de dévouement y est satisfaite, et nous ne trouvons point là les troubles de la jalousie. Aussi peut-être est-ce, pour nous, le seul point où la nature et la société soient d'accord. En ceci, la société se trouve avoir enrichi la nature, et a augmenté le sentiment maternel par l'esprit de famille, par la continuité du nom, du sang, de la fortune. De quel amour une femme ne doit-elle pas entourer le cher être qui, le premier, lui a fait connaître de pareilles joies, qui lui a fait déployer les forces de son âme et lui a appris le grand art de la maternité? Le droit d'absence, qui pour l'antiquité se marie à celle du monde et se mêle à l'origine des sociétés, ne me semble pas devoir être mis en question. Ah! combien de choses un enfant apprend à sa mère! Il y a tant de promesses faites entre nous et la vertu dans cette protection incessante due à un être faible, que la femme n'est dans sa véritable sphère que quand elle est mère. Elle déploie alors seulement ses forces, elle pratique les devoirs de sa vie, elle en a tous les bonheurs et tous les plaisirs. Une femme qui n'est pas mère est un être incomplet et manqué. Dépeche-toi d'être mère, mon ange! tu multiplieras ton bonheur actuel par toutes mes félicités.

— 23 —

Je l'ai quittée en entendant crier monsieur ton filleul, et ce cri je l'entends du fond du jardin. Je ne veux pas laisser partir cette lettre sans te dire un mot d'adieu : je viens de la relire et suis effrayé des vulgarités de sentiment qu'elle contient. Ce que je sens, hélas! il me semble que toutes les mères l'ont éprouvé comme moi, doivent l'exprimer de la même manière, et que tu te moqueras de moi, comme on se moque de la naïveté de tous les pères qui vous parlent de l'esprit et de la beauté de leurs enfans, en leur trouvant toujours quelque chose de particulier. Enfin, chère mignonne, le grand mot de cette lettre, le voici, je le répète : Je suis aussi heureuse maintenant que j'étais malheureuse auparavant. Cette bastide qui, d'ailleurs va devenir une terre, un majorat, est pour moi la terre promise. J'ai traversé mon désert. Mille tendresses, chère mignonne. Ecris-moi, je puis aujourd'hui lire sans pleurer la peinture de ton bonheur. Adieu.

seront pour remplacer, par des voies ferrées, les routes de terre qui aboutissent au grand marché de la Saxe, pour relier à Leipzig, Stettin par Berlin et Riesa; Nuremberg par Bamberg; Prague par Dresde. On construisait alors un chemin de fer entre Augsbourg et Munich, une compagnie avait obtenu la concession des chemins de fer de Nuremberg à Augsbourg. Leipzig semblait donc appelée à devenir en peu d'années le centre général des communications du Nord. Mais la même cause qui avait paralysé les efforts des sociétés autrichiennes, empêcha la réalisation immédiate de ces vastes conceptions. La compagnie du chemin du Nord, ajournant l'exécution de l'embranchement de Brunn à Prague, il ne fut plus question de la voie de Prague à Dresde. La compagnie du railway de Nuremberg à Augsbourg reste complètement inactive, attendant pour sortir de son indécision le résultat de l'expérience qui se faisait entre Augsbourg et Munich; enfin l'association qui devait relier Nuremberg à Leipzig fut dissoute par des tiraillemens intérieurs; les membres du comité d'action ne pouvaient se mettre d'accord sur la direction qu'il convenait de donner au tracé; les uns voulaient passer par Hof, Plauen et Altenbourg; les autres prétendaient traverser Cobourg et suivre ensuite la vallée de la Saale.

La Saxe et la Bavière seraient restées longtemps encore réduites à leurs communications anciennes, si les gouvernemens de ces pays, prenant une libérale initiative, n'avaient exaucé les vœux de leurs populations. Par une décision récente, le roi Louis vient d'affecter, à la construction du chemin de fer d'Augsbourg à Hof par Nuremberg et Bamberg, une somme de 43 millions qu'il avait su économiser sur les services publics, alors que tant d'autres princes augmentent journellement leur budget. Les gouvernemens de Saxe et d'Altenbourg, qui ne disposent pas des mêmes ressources pour l'exécution du chemin de fer de Hof à Leipzig, ont aidé la formation d'une compagnie en lui prêtant leur appui. Une convention a été signée le 14 janvier 1841; les gouvernemens s'engagent à souscrire un tiers du capital, accordant en même temps aux actionnaires privilégiés sur les revenus de l'entreprise, jusqu'à concurrence de quatre pour cent. De son côté, la compagnie accepte le tracé et l'ingénieur choisis par les gouvernemens qui nomment en outre deux des cinq membres de la direction.

On se ferait difficilement une idée du sentiment profond de reconnaissance avec lequel cette décision a été accueillie en Saxe. Le commencement des travaux a été célébré à l'égal d'une fête nationale; le conseil des ministres était présent, le canon grondait; à un signal donné, dix-huit cents ouvriers, parés de leurs habits de fête, comme les soldats de l'antiquité au jour du combat, ont ouvert la tranchée. En ce moment, un tiers environ de la voie est achevé, la pose des rails commence. La direction vient d'annoncer que la section de Leipzig à Altenbourg serait livrée au public à la fin de l'été prochain.

J'ai dit que des études avaient été dirigées de Dresde sur Prague, pour compléter la communication directe entre Berlin et Vienne, la mer du Nord, la mer Noire et la Méditerranée. Dans ces contrées montagneuses, une seule route peut être suivie, l'exécution d'un chemin de fer n'est matériellement possible qu'autant que l'on s'astreint à longer le cours de l'Elbe, qui s'est violemment frayé un lit à travers les roches abruptes de la Suisse saxonne, et encore devrait-on, pour conserver un rayon aux courbes minimum de 566 mètres, pratiquer sept tunnels dans le roc, élever plusieurs ponts et viaducs d'une assez grande hauteur. Le chemin construit sur une seule voie, aurait 188 kilomètres et demi de longueur et coûterait 45,600,000 fr. Sitôt que ce résultat des premiers nivellemens a été connu, le comité directeur renouant à la ligne de Prague, déjà desservie d'une manière assez satisfaisante par un service de bateaux à vapeur, a tourné ses regards vers Breslau. Breslau sera réuni à Vienne au printemps de 1844, par un chemin de fer aujourd'hui en cours d'exécution, s'embranchant sur le chemin de fer du Nord. De Breslau à Dresde, la distance n'est que de 248 kilomètres et demi, tandis que de Brunn à Dresde, elle est de 452 kilomètres; enfin, par Breslau, la communication des deux grandes capitales de l'Allemagne serait franchie tout entière avec des remorqueurs à vapeur, tandis qu'en employant la voie de Prague, il n'est pas encore bien démontré qu'il ne faille recourir aux chevaux, si l'on ne veut accroître outre mesure les dépenses de terrassement.

Tout semblait assurer l'exécution prochaine du chemin de fer de Dresde à Breslau, et les négociateurs chargés de solliciter le

consentement de la Prusse avaient déjà obtenu une promesse formelle du roi, malgré la vive opposition de la municipalité de Berlin, lorsque le gouvernement autrichien, effrayé de voir ainsi son territoire, et plus particulièrement son industrieuse Bohême laissés à l'écart, a fait savoir qu'il appuierait toute compagnie formée dans le but de relier Dresde à Vienne, et qu'au besoin il se chargerait d'exécuter cette ligne aussi bien que celle de Vienne à Trieste.

Cette nouvelle modifiera assurément d'une manière notable la décision qui va intervenir; elle donne, dans tous les cas, un nouveau degré d'opportunité à l'exécution de l'embranchement de Brunn à Prague, pour la reprise duquel l'ingénieur en chef de la compagnie du chemin du Nord, M. Negrelli, vient d'ordonner des études nouvelles.

Au résumé, et quelle que soit celle de ces deux directions qui obtienne la préférence, Vienne et Varsovie se trouveront sous peu d'années réunies à Berlin et à Munich. C'est ce fait saillant qu'il importait, par dessus tout, de constater.

### Chemins de fer de la Saxe, du duché de Saxe-Altenbourg et de la Bavière.

EN CONSTRUCTION ET ACHÉVÉS.	Longueur totale.	Longueur de la partie achevée.
De Leipzig à Dresde. . . . .	114,890 mètr.	114,890 mètr.
De Leipzig à la frontière prussienne. . . . .	11,654	11,654
De Leipzig à Hof, avec embranchement sur Zwickau. . . . .	132,700	»
De Hof à Augsbourg, par Nurnberg. . . . .	265,000	»
D'Augsbourg à Munich. . . . .	64,000	64,000
De Nurnberg à Furth. . . . .	1,600	1,600
Total. . . . .	595,844 mètr.	199,144 mètr.

  

PROJETS BIEN ÉTUDIÉS.	Longueur.
De Dresde à la frontière de Bohême. . . . .	48,000 mètr.
De Dresde à la frontière de Silésie. . . . .	60,600
De Bamberg à Cobourg (partie bavaroise). . . . .	45,300
D'Augsbourg à Lindau. . . . .	167,000
D'Ulm à Friedrichshafen. . . . .	106,200
De Chemnitz à Zwickau. . . . .	45,000
De Spire à la frontière. . . . .	61,000
Total. . . . .	533,100 mètr.

ED. TEISSERENC.

Un rescrit impérial en date du 19 porte que les trois lignes du chemin de fer de Vienne à Prague, de Vienne aux frontières de la Bavière, et de Vienne à Trieste, seront exécutées immédiatement aux frais du gouvernement autrichien. L'émulation honorable qui règne aujourd'hui entre les gouvernemens d'Allemagne au sujet des chemins de fer peut servir d'exemple à la France. D'un autre côté, l'exposé du rescrit justifie tout ce que nous avons avancé dans notre article d'hier sur l'entrée prochaine de l'Autriche dans le système des douanes allemandes, et sur l'avenir de cette union commerciale.

Une lettre particulière de Berlin, venant d'une personne bien informée, assure que le roi de Prusse arrivera à Calais du 18 au 20 du mois prochain pour s'embarquer pour Londres, où S. M. assistera en qualité de parrain au baptême du prince de Galles. A son retour d'Angleterre, le roi de Prusse se proposerait de faire une excursion à Paris; à moins que des circonstances impérieuses ne l'obligent à retourner plus tôt dans ses états. C'est dans ce but que le baron de Humboldt a été désigné parmi les personnes qui formeront la suite de S. M. durant son voyage en Angleterre.

### Chambre des Députés.

Séance du 29 décembre. — Présidence de M. SAPEY, doyen d'âge.  
La séance est ouverte à deux heures un quart; le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.  
L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.  
La chambre valide les élections de MM. Ribouet et Laurent.  
M. Ribouet prête serment.  
L'admission de M. Ladru-Rollin ajournée jusqu'à production de pièces est prononcée.  
La chambre des pairs annonce par un message à la chambre des députés qu'elle est définitivement constituée.  
La suite de l'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination des vice-présidens.

### XXXIII.

#### Madame de Macumer à madame de l'Estorade.

Comment, ma chérie, voilà plus de trois mois que je ne t'ai écrit, et que je n'ai reçu de lettres de toi?... Je suis la plus coupable des deux, je ne t'ai pas répondu; mais tu n'es pas susceptible, que je sache? Ton silence a été pris par Macumer et par moi comme une adhésion pour le déjeuner orné d'enfants, et ces charmans bijoux vont partir ce matin pour Marseille, les artistes ont mis six mois à les exécuter. Aussi me suis-je réveillée en sursaut quand Felipe m'a proposé de venir voir ce service chez l'orfèvre, avant qu'on ne l'emballât. J'ai soudain pensé que nous ne nous étions rien dit, depuis la lettre où je me suis sentie mère avec toi.

Mon ange, le terrible Paris, voilà mon excuse à moi, j'attends la tienne. Oh! le monde, quel gouffre! Ne t'ai-je pas dit déjà que l'on ne pouvait être que Parisienne à Paris? Le monde y brise tous les sentimens, il vous prend toutes vos heures, il vous dévorera le cœur si l'on n'y faisait attention. Quel étouffant chef-d'œuvre que cette création de Célimène dans le *Misanthrope* de Molière! C'est la femme du monde du temps de Louis XIV comme celle de notre temps, enfin la femme du monde de toutes les époques. On en serait-je sans mon égide, sans mon amour pour Felipe? *Aussi*, lui ai-je dit ce matin en faisant ces réflexions, qu'il était mon sauveur. Si mes soirées sont remplies par les fêtes, par les bals, par les concerts et les spectacles, je trouve au retour les joies de l'amour et ses folies qui m'épanouissent le cœur, qui en effacent les morsures du monde. Je n'ai dité chez moi que les jours où nous avons eu les gens qu'on appelle des amis, et je n'y suis restée que pour mes jours. J'ai mon jour, le mercredi, où je reçois. Je suis entrée en lutte avec mesdames d'Espard et de Maufriigneuse, avec la vieille duchesse de Lenoncourt. Ma maison passe pour être amusante. Je me suis laissée mettre à la mode en voyant mon Felipe heureux de mes succès. Je lui donne les matinées, car depuis quatre heures jusqu'à deux heures du matin, j'appartiens à Paris. Macumer est un admirable maître de raison; il est si spirituel et si grave, si vraiment grand et d'une grâce si parfaite, qu'il se ferait aimer d'une femme qui l'aurait épousé d'abord par convenance. Mon père et ma mère sont partis pour Madrid; mon frère, le duc de Rhétoré, daigne me regarder comme une supériorité. Quant au marquis de Chauvieu, ce militaire de fantaisie me doit une éternelle reconnaissance. Ma fortune a été employée, avant le départ de mon père, à lui constituer un majorat en terres de quarante mille francs de rente, et son mariage avec Mlle de Mortsau, une héritière de Touraine, est tout à fait arrangé. Le roi, pour ne pas laisser s'éteindre le nom et les titres de la maison de Lenoncourt, va autoriser par une ordonnance mon frère à succéder aux noms, titres et armes de Lenoncourt-Givry. Mlle de Mortsau, petite-fille et unique héritière du duc de Lenoncourt-Givry, réunira, dit-on, plus de cent mille livres de rente. Mon père a seulement demandé que les armes des Chauvieu fussent en abîme, sur celles des Lenoncourt.

Ainsi, mon frère sera duc de Lenoncourt. Le jeune de Mortsau, à qui toute cette fortune devait revenir, est au dernier degré de la maladie de poitrine, on attend sa mort de moment en moment. L'hiver prochain, après le deuil, le mariage aura lieu. J'aurai, dit-on, pour belle-sœur, une charmante personne dans Madeleine de Mortsau. Ainsi, comme tu le vois, mon père avait raison dans son argumentation. Ce résultat m'a valu l'admiration de beaucoup de personnes, et mon mariage s'explique. Par affection pour ma grand-mère, le prince de Talleyrand prône Macumer, en sorte que notre succès est complet. Après avoir commencé par me blâmer, le monde m'approuve beaucoup. Je règne enfin dans ce Paris où j'étais si peu de chose il y a bientôt deux ans. Macumer voit son bonheur envier par tout le monde, car je suis la femme la plus spirituelle de Paris, tu sais qu'il y a vingt plus spirituelles femmes de Paris, à Paris. Les hommes me roucoulent des phrases de sentiment ou se contentent de s'exprimer en regards envieux. Vraiment, il y a dans ce concert de desirs et d'admiration une si constante satisfaction de la vanité, que maintenant je comprends les dépenses excessives que font les femmes pour jouir de ces frères et passagers avanta ges. Ce triomphe envire l'orgueil, la vanité, l'amour-propre, enfin tous les sentimens du moi. Cette perpétuelle division grise si violemment que je ne m'étonne plus de voir les femmes devenir égoïstes, ou-bliieuses et légères au milieu de cette fête. Le monde porte à la tête. On prodigue les fleurs de son esprit et de son âme, son temps le plus précieux, ses efforts les plus généreux, à des gens qui vous paient en jalousie et en sourires, qui vous vendent la fausse monnaie de leurs phrases, de leurs compliments et de leurs adulations contre les lingots d'or de votre courage, de vos sacrifices, de vos inventions pour être belle, bien mise, spirituelle, affable et agréable à tous. Qu'on sait combien ce commerce est coûteux, on sait qu'on y est volé; mais on s'y adonne tout de même! Ah! ma belle biche, combien on a soif d'un cœur ami, combien l'amour et le dévouement de Felipe sont précieux! combien je l'aime! Avec quel bonheur on fait ses apprêts de voyage, pour aller se reposer à Chantepleurs des comédies de la rue du Bac et de tous les salons de Paris! Enfin, moi qui viens de relire ta dernière lettre, je t'aurai peint cet infernal paradis de Paris, en te disant qu'il est impossible à une femme du monde d'être mère.

A bientôt, chérie, nous nous arrêterons une semaine au plus à Chantepleurs, et nous serons chez toi vers le 10 mai. Nous allons donc nous revoir après plus de deux ans! Et quels changemens! Nous voilà toutes deux femmes: moi la plus heureuse des épouses, toi la plus heureuse des mères. Et mon filleul, ce singe est-il toujours joli? me fait-il honneur? Il aura plus de sept mois. Je voudrais bien assister à ses premiers pas dans le monde; mais Macimer me dit que les enfans précoces marchent à peine à dix mois. Nous taillerons donc des bavettes, en style du Blésois. Je verrai, si comme on le dit, un enfant gâte la taille.

P.-S. Si tu me réponds, mère sublime, adresse ta lettre à Chantepleurs, je pars.  
(La suite à demain.)

DE BALZAC.

Il y est procédé, en voici le résultat :

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes MM. Dufaure, Jacqueminot, Calmon, Bignon, Vivien, de Sade, Laplagne, de Tracy, Ganneron.

MM. Dufaure, Jacqueminot, Calmon et Bignon ayant réuni la majorité des suffrages, sont proclamés vice-présidents.

On passe au scrutin pour la nomination des secrétaires de la chambre.

En voici le résultat :

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes MM. Galos, Boissy-d'Anglas, Havin, de Sivry, Lanzy, de l'Espée, Pierron, Vavin, de Sahune, Lacrosse.

MM. Galos et Boissy-d'Anglas, qui ont seuls réuni la majorité, sont proclamés secrétaires de la chambre.

La nomination des deux autres secrétaires est renvoyée à demain.

La séance est levée à cinq heures et demie.

ORDRE DU JOUR DU JEUDI 30 DÉCEMBRE 1841. — A deux heures séance publique. — Scrutin pour la nomination de deux secrétaires de la chambre.

Nouvelles et faits divers.

Paris. — A l'occasion du nouvel an, il y aura le 31 décembre et le 1er janvier réception des autorités dans l'ordre accoutumé.

Le 3 et le 5 janvier, il y aura présentation et réception des dames; les hommes seront admis.

M. le ministre de l'instruction publique recevra demain jeudi, 30 décembre, et les jours suivants.

Just et Colombar ont avoué, dit-on, tous les faits qui leur étaient imputés et ont ajouté à ces aveux des révélation importantes.

La femme de Boucheron, condamné par arrêt de la cour des pairs à dix ans de détention, a été arrêtée le 27 de ce mois; sous prévention de vol et écrouée le même jour à la prison de Saint-Lazare.

Quelques amis du neveu de Colombar viennent d'être la cause de la mort de ce jeune homme. On lui fit croire qu'il devait bientôt être impliqué dans le procès; il en perdit la tête, et résolut à l'instant d'éviter le sort de son oncle en se donnant lui-même la mort.

Les offres faites par les départements de l'Est pour le chemin de fer direct de Paris à Strasbourg dépassent toutes les espérances qu'on avait pu concevoir. Les communes qui, dans ce pays, ont presque toutes des revenus, rivalisent avec les conseils-généraux.

Les offres faites par les départements de l'Est pour le chemin de fer direct de Paris à Strasbourg dépassent toutes les espérances qu'on avait pu concevoir.

Les communes qui, dans ce pays, ont presque toutes des revenus, rivalisent avec les conseils-généraux.

On assure que la ville de Meaux (Seine-et-Marne) a voté deux cent mille francs. Il est difficile de se figurer l'état de toutes ces populations de l'Est pour une communication qui intéresse à un si haut point le commerce et la défense militaire du pays.

Les rues Jacob, de l'Université, la place du Palais Bourbon; les rues de Bourgogne (entre la place du Palais-Bourbon et le quai d'Orsay), Traversière, Boucher, des Bourdonnais, des Bons-Enfants, Saint-Joseph, Sainte-Barbe, des Martyrs, du Faubourg-Montmartre, viennent d'être éclairées au gaz.

L'administration générale des télégraphes a déménagé ce matin de la rue de l'Université pour aller définitivement s'installer au ministère de l'Intérieur.

Départements. — AISNE. — St-Quentin, 28 décembre. — M. Fould, vient de souscrire au projet du chemin de fer pour la somme de 200,000 fr.

BASSES-PYRÉNÉES. — Bayonne, 15 décembre. — Une lettre datée de mardi 20 décembre, adressée au Phare des Pyrénées donne les détails qui suivent :

L'incident le plus extraordinaire tient en suspens et en émoi toute la ville de Madrid. Tout le monde, à l'exception d'une coterie acharnée contre la France, ses intérêts et son alliance, s'était réjoui de l'arrivée de l'ambassadeur. Tous ceux qui l'avaient approché le quittaient confirmés dans leurs espérances d'un avenir plus tranquille aussi bien que de rapports meilleurs avec la France.

Ce qui ajoute à la gravité de cet incident, c'est que lorsque M. de Salvandy fut nommé ambassadeur près la reine Isabelle II, le gouvernement espagnol n'éleva aucune réclamation, et ce qu'on aura encore plus de peine à croire, il parait certain que dans l'audience officielle que l'ambassadeur obtint du secrétaire d'état, il lui demanda de fixer le jour où la reine pourrait recevoir ses lettres de créance.

Une chose heureuse dans ce conflit, c'est que les journaux même du gouvernement n'ont cessé de rendre hommage à l'attitude, au langage de l'ambassadeur depuis son arrivée. Ce qui frappera bien vivement les esprits, quelque démonstration qu'on puisse faire pour y parer, c'est de voir le régent actuel de l'Espagne élever des prétentions que n'avait pas la France, sous la régence, le duc d'Orléans, oncle du souverain, premier prince du sang.

On assure ici que M. de Salvandy a fait toutes les propositions d'accommodement imaginables; mais on craint que le gouvernement n'ait plus la force ou le courage de se rendre à l'évidence. Les esprits sont dans la plus vive anxiété.

INDRE-ET-LOIRE. — Tours, 28 décembre. — Mgr de Montblanc, archevêque de Tours, vient de mourir, à la suite d'une maladie aussi violente qu'impitoyable.

LOIRET. — Orléans, 28 décembre. — M. le préfet du Loiret a adressé une circulaire aux maires de son département pour les inviter à choisir leurs secrétaires parmi les instituteurs.

MAINE-ET-LOIRE. — Segré, 21 décembre. — Dimanche dernier, sur les onze heures du soir, pendant que le concierge de la prison faisait sa ronde ordinaire, Deshaies et Huan, inconnus, arrêtés dernièrement, ont tenté de s'évader. Le concierge venait de se présenter dans le dortoir de ces deux individus, lorsqu'ils se jetèrent sur lui, le terrassèrent et l'enfermèrent à leur place; mais, attirée par les cris de son mari, la femme du concierge accourut pour le délivrer.

Un des grands avantages que les Anglais possèdent dans ces contrées sur les Français et sur les autres Européens voyageurs, c'est la multitude d'ob-

nier, délivrèrent à la Membrolle les deux réfractaires (Blot et Lepérier), que quatre gendarmes conduisaient à Angers.

Colonies françaises. — ALGERIE. — Alger, 14 décembre. — Le général Changarnier, tout en faisant travailler avec ardeur à l'obstacle, ne laisse pas beaucoup de repos à l'ennemi. Bien convaincu que le meilleur moyen d'empêcher ses entreprises est de lui faire redouter les nôtres à tout instant, il a exécuté depuis quinze jours trois razzias dans les montagnes à l'est de Blidah, et une quatrième dans celles du sud-ouest, sur la rive droite de la Chiffa.

Dans la nuit du 10 au 11, le général a rassemblé 1,000 hommes et 120 chevaux au camp supérieur, et a marché par la plaine vers le point qui lui avait été indiqué par des espions intelligents. Le secret, qui est un des premiers moyens dans ces opérations, avait été bien gardé; aussi le succès a-t-il été complet.

Cette partie du camp supérieur n'a pas moins bien manœuvré, et dans un combat assez vif elle a tué 12 hommes. L'ennemi a laissé en notre pouvoir 75 prisonniers, 4 chevaux, 31 bêtes de somme, 490 bœufs, 450 moutons, 600 chèvres, beaucoup de fusils, de pistolets et d'yatagans.

Quelques jours avant, M. le lieutenant Pellée avec 150 gendarmes maures a fait aussi une heureuse razzia sur la tribu des Beni-Mestina, près de l'Oued-Korsok. Cette action était audacieuse; car elle a été exécutée à dix lieues en avant de la Maison-Carrée, sans qu'aucune autre troupe appuyât M. Pellée, mais la rapidité du mouvement a évité le danger qui pouvait naître du rassemblement de ces tribus belliqueuses et de la présence des troupes de Ben-Salem.

Enfin, M. le lieutenant-colonel Morris a fait aussi en partant de Bouffarik une razzia sur les Beni-Keina à l'est de Blidah. La tribu avait délogé; cependant il a pu s'emparer d'environ 300 têtes de bétail.

C'est par cette activité intelligente que nous parviendrons, à soumettre les tribus de cette partie de l'Atlas qui entourent la Mitidjah, ou à les forcer à abandonner leur territoire. Elles voient aujourd'hui que les lieux les plus agréables ne les mettent point à l'abri de nos coups et que la protection de celui qu'elles appellent leur sultan est complètement vaine.

Étranger. — ANGLETERRE. — Londres, 27 décembre. — Le prince de Galles sera baptisé le 25 janvier.

BRUXELLES, 28 décembre. — La seconde chambre du conseil du tribunal de première instance de l'arrondissement de Bruxelles a statué hier relativement aux prévenus dans l'affaire du complot contre la sûreté de l'état. Elle a ordonné que les nommés Vandermeeren, J.-D. Vandersmissen, Pnyrs, H.-J. Vandersmissen, Graves, Crehen, Roczynski, Parent, Van den Plus; E.-L.-A. Vandersmissen, Verpraet, Van den Elcken, Van Laethem, Chaumont seraient pris au corps et conduits dans la maison de justice qui serait désignée par la cour d'appel située à Bruxelles.

ESPAGNE. — Madrid, 22 décembre. — A Séville, les élections municipales ont été suspendues par ordre du chef politique jusqu'après la résolution du gouvernement. Dans la province de Cadix, le parti progressiste a triomphé dans toutes les élections municipales, excepté à Port-Sainte-Marie, où les républicains l'ont emporté.

La colonel Concha, frère du général de ce nom, a été arrêté et traduit devant le conseil de guerre de Vittoria; on exerce aussi des poursuites contre le brigadier Caminero, nommé dernièrement colonel du 2e régiment de la garde.

La société des fabricants de tissus de Barcelone a approuvé un règlement aux termes duquel tous les associés prennent l'engagement de ne porter que des vêtements d'étoffes fabriquées en Espagne. Ils renoncent, dès ce moment, à acheter des marchandises étrangères, et trois années leur sont accordées pour consommer celles qu'ils ont maintenant.

ALLEMAGNE. — Berlin, 20 décembre. — Il est décidé maintenant que le chemin de fer de Francfort sur l'Oder à Breslau sera exécuté. On croit que ce chemin passera par Liegnitz et se rattachera par un embranchement à celui de Breslau à Leipzig. Les frais sont évalués à huit millions d'écus.

BAVIÈRE. — Munich, 21 décembre. — La Gazette officielle de Munich annonce le mariage du prince royal de Bavière avec la princesse Marie, fille de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse. La princesse est née le 15 octobre 1825.

VILLES ANSEATIQUES. — Hambourg, 23 décembre. — La maison connue sous cette raison, les successeurs de Fodder Cartiens, et qui peut-être est la plus ancienne de Hambourg, car sa création remonte à l'an 1083, vient de suspendre ses paiements. Son passif est évalué à 4 millions de marks de banque, ou environ 7 millions et demi de francs.

ITALIE. — Rome, 10 décembre. — Le consistoire s'assemblera dans le courant du mois de janvier et l'on annonce que 4 ou 5 prélats seront décorés de la pourpre romaine.

TURQUIE. — Constantinople, 2 décembre. — Le grand-visir Raouf-Pacha est remplacé par Izzet-Mehemet-Pacha, qui a gouverné un moment la Syrie sous les ordres des officiers anglais.

On a reçu ici la nouvelle, par la voie de Trébisonde, d'une victoire remportée par les Circassiens sur les Russes; cette victoire est, dit-on, la plus éclatante et la plus décisive qui ait été remportée depuis le commencement de la guerre. Une forte expédition d'environ 30,000 hommes, avait été débarquée sur les côtes, dans le but de détruire le grain qui avait été récolté par les Circassiens après la moisson, quand une violente tempête qui s'était élevée tout à coup avait chassé les navires russes de leur ancrage et les avait dispersés.

EGYPTE. — Le Caire, 28 novembre. — Les dernières nouvelles de l'Abysinie, venues par Suez, nous apprennent que les Anglais font tous leurs efforts pour obtenir la confiance du roi Oubie et desservir les Français dans l'esprit des populations abyssiniennes.

Ce fut à cette époque que l'abbé Jacobis se décida, accompagné des Abyssiniens, à faire le voyage de Rome où ils furent fort bien accueillis. Cet homme infatigable porte dans son cœur le plus pur amour pour son pays et pour la civilisation chrétienne. Il est actuellement à Jérusalem; son séjour dans cette ville sera fort court; il ne tardera pas à se remettre en route pour l'Abysinie en passant par le Caire où nous aurons le plaisir de le voir.

Un des grands avantages que les Anglais possèdent dans ces contrées sur les Français et sur les autres Européens voyageurs, c'est la multitude d'ob-

jets qu'ils traînent à leur suite, pour faire des cadeaux ou des échanges selon les occasions. Ils s'attirent facilement, par ces moyens, la bienveillance des chefs et des populations commerçantes. Ils les subjuguent et les amènent à conclure avec eux des traités de commerce, à former des établissements permanents, et surtout à éloigner tous concurrents.

Jamais l'Abysinie n'avait été autant parcourue par des Européens, savants et commerçants, que depuis cinq ou six années. Ce pays a sans doute pour eux tous les attraits d'une nouvelle découverte; mais de tous les voyageurs qui le visitent, les Anglais sont les plus nombreux et les plus désireux d'en connaître les richesses géologiques et les ressources des populations.

Tribunaux.

LA PRESSE CONTRE M. DE COURCHAMP. — L'affaire de la Presse contre M. le comte de Courchamp a été remise de nouveau à quinzaine sur la demande de M. Chais-d'Est-Angé, avocat de M. de Courchamp.

Théâtres, fêtes et concerts.

On donne ce soir, aux Bouffes, la Vestale, jouée par Mario, Tamburini, Morelli, Mmes Grisi et Albertazzi. — Par extraordinaire, dimanche prochain: Lucrezia Borgia. Dans un entr'acte, M. Cavallini, professeur de clarinette au Conservatoire de Milan, exécutera une fantaisie de sa composition avec accompagnement d'orchestre.

— La pièce-révue qu'a donnée hier au soir la Porte-St-Martin a obtenu un succès de fou rire. MM. Cognard frères, les acteurs de cette bouffonnerie, en y jetant tout leur esprit, ont exploité avec un rare bonheur les grandes ressources de spectacle et de mise en scène qu'offre le vaste théâtre qu'ils dirigent.

— C'est positivement dimanche prochain 2 janvier, à minuit, que le Vaudeville fera l'ouverture de ses bals. On parle de surprises piquantes. L'orchestre de cent musiciens sera conduit par Dufrène. Prix d'entrée, 5 fr. Six billets pris à l'avance donneront droit à uné loge.

— Aujourd'hui, sans remise, au Gymnase, la brillante représentation de Mile Habeneck.

Spectacles du 30 décembre.

- 7 h. 1/4 FRANÇAIS. — Les Souvenirs de la marquise de V..., une Chaise.
7 h. 1/4 OPÉRA-COMIQUE. — Le Châlet, Richard.
7 h. 1/4 ODÉON. — Un jeune Homme, la Vie d'un Comédien.
7 h. 1/4 ITALIENS. — La Vestale.
6 h. 3/4 VAUDEVILLE. — Un Monstre de Femme, Pour mon Fils, le Dérivatif, l'aveugle et son Bâton.
6 h. 1/4 GYMNASSE. — La Haine d'une Femme, la Fille de l'Avare, les Jolies Filles de Stiberg (1re repr.), les Fées de Paris.
7 h. 1/4 VARIÉTÉS. — La Consigne, Deux Dames, Feu Peterscott, le Maître d'Ecole.
7 h. 1/4 PALAIS-ROYAL. — Bruno, Létorières, Caporal.
6 h. 1/4 PORTE-SAINT-MARTIN. — Pauline, la Revue de 1841.
6 h. 1/4 AMBIGU-COMIQUE. — Le Feuilleton, Paul et Virginie.

Bourses, Halles et Marchés.

BOURSE du 29 décembre. — Une faible amélioration avant la bourse, mais toujours peu d'affaires en 3 0/0, de 78 3/4 à 77 1/2. Ouvert au parquet à 35, il a presque aussitôt atteint 40; et après avoir flotté entre ces deux prix, il a opéré sa clôture 5 c. seulement au dessus de celle d'hier au parquet, à 35; dans la coulisse, vers les 4 heures 1/4, 30 demandé. Le 5 0/0 gagne aussi 5 c. sur son dernier cours d'hier; l'emprunt les perd. Les chemins sont remontés: rive droite et Strasbourg, de 20 l. 50 (37 50 l'unc, et 508 75 l'autre); rive gauche de 11 l. 75 (215); Orléans non libéré et St-Germain de 3 l. 75 (le premier 508 75, le dernier 808 75). Le 5 0/0 belge 1840 reste comme hier à 103 1/2. Point d'autres affaires à terme.

COMPTES PRÉCÉDENTS: 4 l. 20/0 (106 25), 4 0/0 (101 05), obligations de la ville (1198 75), 4 canaux (1240), jouissance de Bourgogne (90), réceptions-Strasbourg (51 25), Rome (457 50), caisse hypothécaire (763 75) gros Lafitte (5025), écus, anciens différés (5 98), dette passive (5 1/2), banque belge, 790.

EN HAUSSE: De 5 c. 5 et 3 0/0; de 25 c., canal de Bourgogne (108 50); de 5 fr. St-Germain (815), rive gauche (215); de 3 l. 75, Orléans non libéré (508 75), de 10 l. de libéré (515); de 2 l. 50, rive droite (335), obligations d. (1010), Strasbourg (227 50), petits Lafitte (307 50), Piémont (1102 50), de 35 c. 3 0/0 belge (72 10); de 1 1/2 0/0, emprunt romain (102 3/4), 5 0/0 belge 1840 (103 1/2).

EN BAISSSE: De 20 l., banque de France (3360); de 2 l. 50, jouissance des 4 canaux (1240), Haiti (632 50), lots d'Autriche (367 50) de 3 1/2 0/0, 5 0/0 belge 1831 (102 1/2). N. B. — Bons du trésor, 3 mois d'échéance, 3 1/4 0/0.

Table with columns: FONDS PUBLICS, cours, plus haut, plus bas, Der. cours, Clôt. préc., PRIMES, Fin du m., Fin prochain. Includes entries for 5 0/0 J. de Ct., 3 0/0 J. du Ct., Emp. 1841, N. J. 22 déc. J., Naples J., etc.

CHANGES, 3 mois. — Amsterdam, papier, ...; argent, 208 5/8. — Hambourg, ...; argent, 195 3/4. — Londres, papier, ...; argent, 25 15 1/2. — Naples, ...; papier, 427 1/2; argent, ...; Vienne, papier, 259 1/2; argent, ...

MARCHANDISES. — Huile colza: disponible, 130 ...; courant du mois, 142 ...; 4 premiers mois 1842, 133 ...; 6 premiers, 128 ... à 111 ...; toute l'année, 121 ... LILLE. — Colza, 129 ...; orseille teneur, 109 ...; Ha, 98 ...; cameline, ...; chanvre, 109 ...; Voltaire, ... fr. ...

LYON. — Colza disponible et courant du mois, ...; 4 premiers mois 1842, ...; Esprit 3/6. — Montpellier: disponible, courant du mois et premiers mois 1842, 64 ...; mai en août, 65 ...; 4 premiers mois, 68 ...

SOUF. — Les affaires au sulf de plâtre ont commencé à 68 fr. et fini à 66 fr. 25 les 50 kil. (courant et commission non compris). — Sulf en branche, 54 fr.; chandelle, 71 à 72 fr.; sulf de Russie, 66 à 67.

HALLE AUX GRAINS. — 29 décembre. — FARINES, les 150 kilogrammes. 1er qtd, 59 ... à 61 ...; 2e qtd, 56 ... à 58 ...; 3e qtd, 42 ... à 54 ...; de qtd, 30 ... à 40 ... Arrivages, 3,882. — Ventes, 2,992. — Restant, 8,881 sacs. Cours moyen du jour, 59 fr. 11 c.; — de la taxe, 56 fr. 10 c.

GRAINS (hect.): 17 65 à 20 35; — seigle, 8 ... à 9 ...; — orge, 8 35 à 9 35; — avoine, 7 35 à 8 35; — sarrasin, 8 ... à 9 ...

MARCHÉS AUX FOUBAGES. — 28 décembre.

Table with columns: 1re qualité, 2e, 3e, Poids, Luzerne, Trèfle, Paille de blé, de seigle, d'avoine. Includes entries for 1re qualité, 2e, 3e, etc.

Table with columns: VACHES LAITIÈRES, Amené, Vendu. Includes entries for LA MAISON-BLANCHE, LA CHAPELLE-SAINT-DENIS.

VACHES GRASSES. — LA CHAPELLE-SAINT-DENIS, 28 décembre. Il a été amené 88 vaches et 10 taureaux, en tout 98. — Vendu 3, de 1 fr. 9 c. à 4 fr. 76 c. le kil.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

ASSEMBLÉES DE CRÉANCIERS. — Vendredi, 31 décembre. — BLANCHARD, maître de pension; vérif., 9 h. — LILLETIER, maître maçon; vérif., 9 h. — NÉAULT, restaurateur; concord., 9 h. — BOCHESON et STRILL, cordonniers; synd., 3 h.

DECLARATION DE FAILLITE. — 28 juillet 1841. — Le sieur FAVER, revendeur de hardes, rue de Sévres, 20. Juge-comm., M. Henry; synd. prov., M. Dugneau, rue Cadet, 1.

L'un des propriétaires-gérants: DUJARIER.

Paris. — Imprimerie de WETZEL et PLON, 36, rue de Vaugtard.

Librairie, beaux-arts et musique.

L'un des plus beaux monuments scientifiques littéraires de ce siècle est celui que Malte-Brun a élevé à la géographie. Ce savant illustre a laissé un ouvrage dont la réputation est justifiée par vingt années de succès.

— Les plus jolies étrennes qu'un père ou un époux puisse offrir à sa femme ou à sa fille, sont celles que donne la Gazette des Femmes, charmante feuille que

les dames les plus spirituelles rédigent depuis six mois avec un immense succès. Nous renvoyons pour les détails nos lecteurs aux Annonces de ce jour.

— Parmi les nombreux objets de curiosités que l'on trouve dans les salons de MM. Suss, frères, place de la Bourse, nous avons remarqué une charmante statuette l'Ange gardien, en plâtre et en bronze, d'après Pradier.

Commerce et industrie.

Sa Majesté la reine, accompagnée des princesses, a visité le magasin de M. Cazal, boulevard des Italiens, et après y avoir fait de nombreuses acquisitions d'ombrelles et de parapluies, Sa Majesté a adressé des éloges à M. Cazal, son fournisseur.

— Nous recommandons, comme un objet d'étrennes aussi agréable qu'utile, les jolies lampes Carcel pour dames de la fabrique de M. Bijotte, rue du Helder, 23. Ces lampes, de formes variées très élégantes, et d'un prix extrêmement modéré, ont le double avantage de brûler très peu d'huile et d'éclairer parfaitement.

— M. Dupont, ayant trouvé en Russie et en Allemagne le placement des anciens châles, prévient les dames qu'il échange ceux dont elles voudraient se défaire contre de nouveaux, rue Neuve-des-Mathurins, 2, Chaussée-d'Antin.

Avis divers.

Au 10 janvier, M. Bonnin, rue de Sorbonne, 12, ouvrira de nouveaux cours préparatoires à tous les examens de droit.

EN VENTE chez FURNE et Comp., éditeurs de l'HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE, par M. THIERS, rue St-André-des-Arts, 55, à Paris, le SIXIEME ET DERNIER VOLUME DE LA

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE MALTE-BRUN.

DESCRIPTION DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE (OUVRAGE COMPLET). — CINQUIÈME ÉDITION, revue, corrigée, mise dans un nouvel ordre, et AUGMENTÉE DE TOUTES LES NOUVELLES DÉCOUVERTES, par M. J.-J.-N. HUOT. — SIX VOLUMES grand in-8 Jésus vélin superfin, ornée de SOIXANTE-QUATRE MAGNIFIQUES VUES des PRINCIPALES VILLES de l'EUROPE, gravées sur acier. — Prix : SOIXANTE FRANCS. — On vendra séparément un TRÈS BEL ATLAS in-folio, gravé spécialement pour cet ouvrage, et composé de VINGT-SEPT CARTES GEOGRAPHIQUES coloriées avec soin. Prix : 16 francs.

HUIT JOURS DE PROLONGATION ACCORDÉS AUX DAMES POUR OBTENIR LES ÉTRENNES GRATUITES.

DERNIER DÉLAI. — Tout abonné d'un an à la GAZETTE DES FEMMES, pris avant le 8 janvier prochain, donnera encore droit à la réception gratuite des Mille et un Contes des Dames de France et du Keepsake Littéraire pour 1842, contenant 60 gravures, portraits et autographies. Ces deux ouvrages valent seuls trois fois plus que le prix de l'abonnement annuel, qui n'est que de 20 fr., 22 fr. pour la province. On s'abonne rue Montmartre, 180, à Paris. PRENEZ NOTE DE CETTE ANNONCE, ELLE NE SERA PAS REPÉTÉE. LA GAZETTE DES FEMMES paraît tous les samedis et est rédigée par Mmes Virginie Ancelot, Eugénie Fou, Anna des Essarts, Clémence Robert, Hermance Lesguillon, Gothis, Marquise de Vieux-Bois, Annis Segalas, Louise Colet, Rosa de Saint-Sauve, etc., etc. Envoyer un mandat sur Paris. (8190)

VENTES IMMOBILIÈRES.

Biens situés dans Paris.

Etude de Me GLANDAZ, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87. Adjudication le samedi 22 janvier 1842, en l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, séant au Palais-de-Justice, à Paris, d'un HOTEL

d'un HOTEL

avec cour, jardin et dépendances, sis à Paris, rue Saint-Guillaume, 32. Mise à prix, 150,000 fr. On aura la faculté de prendre le mobilier garnissant l'hôtel. S'adresser à Me GLANDAZ, avoué poursuivant, rue N.-des-Pet.-Champs, 87. 2° A Me Masson, av. co-licitant, quai des Orfèvres, 18. (37971)

Etude de Me BONCOMPAGNE, av. à Paris, rue de l'Arbre-Sec, 52. Vente sur publications volontaires, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, séant au Palais-de-Justice à Paris, local et issue de l'audience de la première chambre dudit tribunal, une heure de relevée, en un seul lot,

D'UNE MAISON,

sise à Puteaux, rue Napoléon. Lisant l'encadrement du quai Royal où elle porte le n° 13, canton de Courbevoie, arrondissement de St-Denis (Seine), et d'un Terrain adjacent à la dite maison. L'adjudication aura lieu le mercredi 3 janvier 1842. Superficie: Ces Maison et Terrain contiennent, en superficie, un ar 90 centiares. Mise à prix: 8,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements: 1° A Me BONCOMPAGNE, avoué poursuivant la vente, dépositaire des titres, et d'une copie du cahier d'enchères, rue de l'Arbre-Sec, 52; 2° A Me Lemesle, avoué présent à la vente, rue de Seine-St-Germain, 48; 3° Et sur les lieux, aux sieur et dame Lemaître, vendeurs. (38091)

Etude de Me VIEUVILLE, notaire à Paris, quai d'Orléans, 4. Adjudication en la chambre des notaires de Paris, le 1er février 1842, à midi, de DEUX MAISONS contiguës avec jardin, sises à Paris, quai d'Anjou, n° 49 et 51 (île St-Louis). Le tout contenant une superficie de 1,731 mètres 80 centimètres. Mise à prix, 125,000 fr. Il suffira que la mise à prix soit couverte pour que l'adjudication soit prononcée. — S'adresser à Me VIEUVILLE, notaire à Paris, quai d'Orléans, 4, chargé de la vente. (38173)

Etude de Me GLANDAZ, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87. Vente sur publications judiciaires, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, le 15 janvier 1842. En un seul lot, D'UNE GRANDE ET BELLE MAISON,

sise à Paris, rue de Provence, 44. Mise à prix: 200,000 fr. S'adresser, pour les renseignements: 1° A Me GLANDAZ, avoué poursuivant la vente, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87, dépositaire d'une copie du cahier d'enchères; 2° A Me Billant, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, 42. (37992)

A Vendre, BELLE ET GRANDE MAISON, entourée de jardins, près la place Beauvau, faubourg Saint-Honoré, d'un bon produit et d'une contenance superficielle de 1815 mètres. S'adresser à Me THIFAINE DESAUNEAUX, notaire à Paris, rue de Mézières, 8; Et à M. Féval, rue de Hanovre, 17. (37982)

Etude de Me CH. BOINOD, avoué, rue de Choiseul, 11. Adjudication définitive, le 8 janvier 1842, en l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, une heure de relevée, en cinq lots, et sur les mises à prix suivantes: 1° D'UNE MAISON, cour, bâtiments et jardin, situés à Aubervilliers, rue Charbon, n° 9, arrondissement de Saint-Denis. 2,500 f. 2° D'UN JARDIN audit Aubervilliers, rue Charbon. 1,000 3° D'UNE PIÈCE DE TERRE, située audit Aubervilliers, lieu dit la Maladerie. 200 4° D'UNE PIÈCE DE TERRE, située audit Aubervilliers, lieu dit les Riens. 100 5° ET D'UNE AUTRE PIÈCE DE TERRE, sise terroir et commune de Pantin. 600 Total des mises à prix. 5,400 f.

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE JACQUINET,

qui ont une si grande réputation, et dont la fabrication, récompensée d'une médaille d'or, devrait servir de modèle aux plagiateurs, plutôt que l'imitation extérieure, surtout pour les calorifères portatifs et les cheminées à foyers avec régulateur se plaçant dans l'intérieur des cheminées existantes, qui ont besoin d'être si bien exécutées que l'un est intéressé à se soumettre de l'adresse de l'inventeur, breveté, rue Grange-Batelière, 19 et 20 (près l'Opéra). (8214)

3 fr. PILULES STOMACHIQUES LA BOITE.

Seules autorisées: contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires. Pharmacie Colbert, passage Colbert. (8232)

S'adresser, pour les renseignements: 1° A Me Charles BOINOD, avoué poursuivant la vente, dépositaire d'une copie du cahier d'enchères, à Paris, rue de Choiseul, 11; 2° A Me Deplas, avoué, présent à la vente, rue Ste-Anne, 67; 3° A Me de Bémaz, avoué présent à la vente, rue Louis-le-Grand, 7; 4° A Me Beaugrand, notaire à St-Denis; 5° A Me Jahan, notaire à Aubervilliers. (37971)

Biens situés à Paris et dans les départements.

Etude de Me LESTIEUR, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 28. Adjudication, le mercredi 13 janvier 1842, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, en seize lots:

- 1° D'UNE MAISON, sise à Paris, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 33, au coin de la rue du Plat-d'Étain;
2° D'UNE MAISON BOURGEOISE, jardin et bois à la suite, le tout situé à la Courneuve, rue de Gonesse, ci-devant rue d'Angoulême, 10, canton de St-Denis.
3° D'UN CLOS, sis au même lieu, à l'angle de ladite rue.
4° D'UN TERRAIN, sis au même lieu, susdite rue de Gonesse.
5° Enfin de

12 pièces de TERRES,

divisées en autant de lots, et situées sur les terrains de la Courneuve, Saint-Denis et Aubervilliers, sur les mises à prix ci-après, savoir: Pour le premier lot, de vingt-un mille francs, ci 21,000 f. Pour le deuxième lot, de dix-huit mille francs, ci 18,000 f. Pour le troisième lot, de six mille cinq cents francs, ci 6,500 f. Pour le quatrième lot, de deux mille cinq cents francs, ci 2,500 f. Pour le cinquième lot, de onze cents francs, ci 1,100 f. Pour le sixième lot, de huit cents francs, ci 800 f. Pour le septième lot, de sept cents francs, ci 700 f. Pour le huitième lot, de sept cents francs, ci 700 f. Pour le neuvième lot, de onze cents francs, ci 1,100 f. Pour le dixième lot, de mille huit cents francs, ci 1,800 f. Pour le onzième lot, de huit cents francs, ci 800 f. Pour le douzième lot, de quatre cent cinquante francs, ci 450 f. Pour le treizième lot, de mille huit cents francs, ci 1,800 f. Pour le quatorzième lot, de cinq cent cinquante francs, ci 550 f. Pour le quinzième lot, de quatre cents francs, ci 400 f. Pour le seizième lot, de mille six cents francs, ci 1,600 f. Total: 60,000 f. S'adresser, pour les renseignements: A Me LESTIEUR, avoué poursuivant la vente. (37771)

VENTES

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse, 2, le vendredi 21 décembre 1841.

Consistant en chaises, tables, établis, glaces, fauteuil, forges et ses accessoires, enclumes, étaux, machines à forer, 150 kilos de fer environ et autres objets. Au comptant. (3795)

A Louer, LA BELLE

USINE DE DANGU,

près Gisors, à 25 kilomètres du port des Andelys-sur-Seine, à 72 kilomètres de Paris, établie sur un cours d'eau de cent forces de cheval, disposée pour le montage de zinc, propre à tout autre emploi industriel.

S'adresser à Me ROYER, notaire à Paris, rue Vivienne, 22. Et à Me Belin, rue Mézières, 8. (37694)

Chez G. Baillière, r. de l'École-de-Médecine, et l'auteur, r. Taranne, 20. CATARRHE CHRONIQUE, FAIBLESSE ET PARALYSIE DE VESSIE, Par M. DEVERGIE, né, docteur des Facultés de Paris et de Göttingue, chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur honoraire des hôpitaux militaires de Paris, membre de Sociétés savantes. — Prix: 5 francs. INCONTINENCE D'URINE. Chez l'ENFANT, l'ADULTE et le VIEILLARD. Par le même. — Prix: 2 fr. 50 c. (8248)

Chez AUBERT et C<sup>e</sup>, Place de la Bourse, 29. LE COMIC ALMANACK, Keepsake comique pour 1842, Illustré de 12 planches gravées à l'eau forte, sur acier, et d'une multitude de jolis dessins sur bois dans le texte. — Prix: DORÉ SUR TRANCHES, 5 fr.

A LA REINE DE FRANCE. LEMOYNE, rue des Lombards, 59 et 51. CONFISEUR de S. M. la Reine des Français. Offre chaque année un choix de bonbons exquis et d'objets d'étrennes au premier goût. — Marrons glacés, fruits confits, amandes royales, boîtes corbeilles, bouquets en sucre, etc. Cette maison obtient l'approbation de la haute société qui fréquente ses magasins.

A LA PATRONNE DE PARIS. 22, rue Dauphine, en face la rue du Pont-de-Lodi. CRÈME ONCTUEUSE DE GUINAUVE, POUR LE TEINT ET LA TOILETTE. Parfumerie FINE et SAVONS de TOILETTE. — On trouve dans ce Magasin un choix de jolis objets nouveaux pour Étrennes, tant en Nécessaires de Parfumerie qu'en Objets de goût.

Brevet de 15 ans. — LECOQ et Comp., boulevard Poissonnière, 84. CHAUFFAGE A 90 POUR 100 D'ÉCONOMIE. Pour 15, 20 et 30 centimes pour toute la journée, on chauffe une salle de 60 à 100 mètres cubes, à 15 degrés; cette chaleur est égale à 1 fr. 50 c., 2 fr. et 3 fr. dans tous les poêles. — Il y a des appareils du prix de 20 à 60 fr. (8210)

PAPIER FAYARD ET BLAYN Pour Rhumatismes, Douleurs, Irritations de poitrine, Lumbago, Blessures, Plaies, Brûlures, et pour les Cors, Odeur des Pieds, Gignans, etc. 1 fr. et 2 fr. le Baume (avec instruction détaillée). Chez FAYARD, pharmacien, rue Montblanc, 19, à Paris. Et chez BLAYN, pharmacien, rue du Marché-Saint-Honoré, 7, en face rue S.-Hyacinthe. Nota. — Nos rouleaux portent une étiquette rose conforme à cette annonce.

Bonbons au choix, à 4 fr. le demi-kilogr. SACS DÉCORÉS tout PLEINS, de DEMI-KILOG., à 4 fr. — NOUVEAUTÉS. Chocolats pralinés à 4 fr. la boîte de demi-kilogr. A la BELLE MARRAINE, boulevard du Temple, 43.

ECHARPES ET VOILETTES EN DENTELLE NOIRE ET Imitation A PRIX DE FABRIQUE. Application de Bruxelles et régulation de dentelles, rue du Dauphin-St-Roch, 10.

MAUX DE DENTS EAUX DE MARS Guérison Instantanée. Prix du Flacon 5 f.

Cet odontalgique, SEUL sans inconvénients, guérit les plus vives douleurs et la carie. DEPOT CENTRAL, 9 BIS, BOULEVARD ST-DENIS. — Pharm. 32, r. de Bondi. — 36, RUE VIVIENNE. — 175 et 378, r. St-Honoré. — 20, r. de Clichy. — 130, r. Montmartre. — 35, r. Coquenard. — 48, r. Dauphine. — 71, r. de la Harpe. — 68, r. Vieille-du-Temple. — 73, r. de Sévres. — 23, r. de Bourgogne. — 21, r. St-Louis. — 5, r. de la Feuillade. — DANS TOUTES LES VILLES. (82533)

Brevet d'Invention PARAGUAY-ROUX Ordonnance du ROI. Ce SPECIFIQUE, qui guérit à l'instant les douleurs de dents même les plus violentes, est le seul qui garantisse son EFFICACITÉ par douze années de SUCCÈS. A la pharmacie ROUX et CHAIS, rue Montmartre, 199, PARIS, et dans tous les pays du monde. (Éviter les contrefaçons.) (8230)

POMMADE DU CHAMEAU (Pour faire pousser les cheveux, Moustaches et Favoris en quinze jours.) Recommandée par les médecins; deux ans d'épreuves et de succès sont un sûr garant de son efficacité. Prix: 5 fr. — MAILLY, rue Saint-Martin, 191. (8190)

TRAITE DE LA GASTRITE,

LES AFFECTIONS NERVEUSES ET LES AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES CONSIDÉRÉS DANS LEURS CAUSES, DANS LEURS EFFETS ET LEUR TRAITEMENT, OUVRAGE MIS A LA PORTEE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ART DE GUÉRIR, ET PARTICULIÈREMENT DEDIE AUX NOMBREUSES VICTIMES DES MALADIES DES ORGANES DE LA DIGESTION; suivi de LA CONNAISSANCE DES MALADIES PAR L'ÉTUDE DES TEMPERAMENTS, etc.; troisième édition. — Par J.-C. BESUCHET, Chevalier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, Médecin des Ecoles et Asile du 7<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Paris, Membre de la Société académique des Sciences physiques et chimiques de France, de la Société royale des Sciences et Arts d'Anvers, de la Société Minéralogique d'Iéna, de la Société Médico-Philanthropique, etc., etc. — In-8, avec portrait et gravures anatomiques. — Prix: 3 fr.; 3 fr. 50 c. franco. Et chez L'AUTEUR, rue des Quatre-Fils, 9. (8246)

Albums, Caricatures, Images, Livres illustrés. ÉTRENNES A PRIX FIXE, MARQUÉES EN CHIFFRES CONNUS. Chez AUBERT et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 29.

Société civile de Ham-sur-Sambre (Belgique) MM. les Actionnaires de la Société civile et particulière du Charbonnage de Ham-sur-Sambre, sont avertis que par continuation des opérations de l'assemblée générale tenue le dimanche 26 de ce mois, il y aura, par application des articles 35 et 37 des statuts, assemblée générale extraordinaire, au siège de la société, à Paris, rue La Fayette, 91, le dimanche 10 janvier prochain, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur des modifications salutaires, soit sur la dissolution de la société. L'Assemblée des Actionnaires de la compagnie générale des voitures de place de Paris, n'ayant pu délibérer à défaut de nombre suffisant, le 28 de ce mois, une nouvelle assemblée est convoquée au mardi 4 janvier prochain, à midi, au siège de l'établissement, pour procéder à la nomination des gérants, en remplacement de MM. Camille et Lefebvre, démissionnaires. Les administrateurs judiciaires rappellent à MM. les actionnaires que pour assister à l'assemblée, il faut être porteur de ses actions au moins, et qu'aux termes des statuts, la délibération à intervenir sera obligatoire pour tous, quel que soit le nombre des membres présents. Les administrateurs judiciaires, BERVILLE, DEVANLAY. (8202)

SOIERIES ET CHALES. L'Entrepôt général des Etoffes de Soie, Rue de la Vallière, 8, vis-à-vis la Banque, Possède en ce moment les articles suivants: MARCELINETTE et GROS DE NAPLES à ravure, à 1 fr. 90 c. DOUBLE FLORENCE d'Avignon pour DOUILLETES, à 2 50 LEVANTINES rayées et GLACÉES, chaîne simple, à 2 25 LEVANTINES unies toutes COULEURS, chaîne double, à 3 25 SATINS rayés et façonnés pour ROBES habillées, à 3 75 TISSUS légers pour ROBES de bals et GAZES, à 2 25 VELOURS tout CUIT, noirs et de couleur, infroissables, à 18 00 Et une forte partie d'ÉTOFFES FAÇONNÉES riches, à 4 50

Rue Jacquenet, 5, près la Bourse. ORFÈVRE EN ARGENT ALLEMAND, SIX FOIS moins cher que l'Argent. Cette maison, si avantageusement connue pour sa fabrication de Vaisselle de table, sa jolie Coutellerie de luxe, son Vernis de dessert, etc., offre, cette année, un choix distingué de Bijoux du meilleur goût, tels que jolies Tabatières, Timbales, Déjeuners et autres objets divers pour Étrennes.

OSMAN IGLOU Rue Richelieu, 11 en face de la Bourse, maison Bré et Joefrin. Ce Baume affermit les fibres, efface les rides, empêche qu'elles ne viennent, guérit toutes les imperfections de peau, telles qu'engorgements, taches de rousseur, couperose, etc. Pot, 10 fr.; demi-pot, 5 fr.; un loup pour les figures plus abouées, 10 fr.; demi-loup, 6 fr. (Affranchir.) (8228)

R. VIVIENNE, 15, DANS LA COUR. FRANKLIN. (PRIX FIXE) MARI, TAILLEUR. Achète en Fabrique, vend comptant et réduit ainsi à 70 et 80 fr. les Habits, Pantalons et Redingotes de 100 et 120 fr. DRAP CASTOR et Etoffes nouvelles. Deux livres en 24 h. ENTRÉE DES MAGASINS, PASSAGE DES PANORAMAS, en entrant à droite par le boulevard, 63 et 64, et RUE NEUVE-VIVIENNE, 48.

BONBONS MILLELOT ÉTRENNES. Confiseur, l'une des plus anciennes maisons du passage, connue pour l'excellence de ses Bonbons; grand assortiment de boîtes de luxe et d'objets d'Étrennes. (8232)

Maladies Secrètes Guérison prompte, radicale et peu coûteuse de ces maladies, par le traitement du Dr. ALBERT, Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des Hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, lauréat du Collège de Médecine et récompensé national, etc. R. Montorgueil, 21, Consultations Gratuites tous les jours. Nota. Ce traitement est facile à suivre et ne peut en aucun cas nuire à la santé. TRAITÉ PAR CORRESPONDANCE (AFFRANCHIR.)

CACHETS & CRAYONS, par CADEAUX, ÉTOFFES NOUVELLES. En VERMIL, ARGENT, PIERRES PRÉCIEUSES, IVOIRE; à FIGURES ou ORNE-MENS, etc. Très grand choix, chez HOUVEY, graveur du Roi, 12, rue Castiglione. SPÉCIFIQUE CONTRE LES ENGELURES. Connu depuis longues années, on sait que son EFFICACITÉ est telle, qu'il guérit les ENGELURES, même les plus tuméfies, le plus souvent en 24 heures. Se trouve à la pharmacie, rue d'Argenteuil, 31, à Paris. (8225)